

**WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN**

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice associés

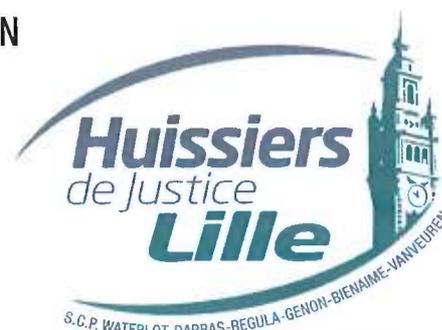
Marie BICHET Huissier de Justice

36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - 📠 03 20.54.05.14

✉ [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)

🌐 [www.huissiers-lille.com](http://www.huissiers-lille.com)



## PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT  
LE VINGT TROIS JANVIER**



À LA REQUÊTE DE

*La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, venant aux droits de la SACCEF, au capital de 151.990.686 euros, Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 382 506 079, dont le siège social est Tour KUPKA B, 16 rue Hoche 92919 PARIS LA DEFENSE Cedex, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège*

Ayant pour avocat Maître Francis DEFFRENNES, Avocat au Barreau de LILLE, Cabinet THÉMÈS, 3 rue Bayard à LILLE.

A la suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 11 janvier 2018,



La rue Motte est située à proximité du centre-ville de TOURCOING.

→ **L'ensemble comprend 9 logements.**

Les parties communes sont anciennes mais bien entretenues par les occupants.



## Lot n° 8 – Un appartement au 2<sup>ème</sup> étage

### Entrée

Cette pièce dessert l'ensemble des pièces de l'appartement.



- ↳ Sol parquet.
- ↳ Murs et plafond peints.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

## Salle de bains

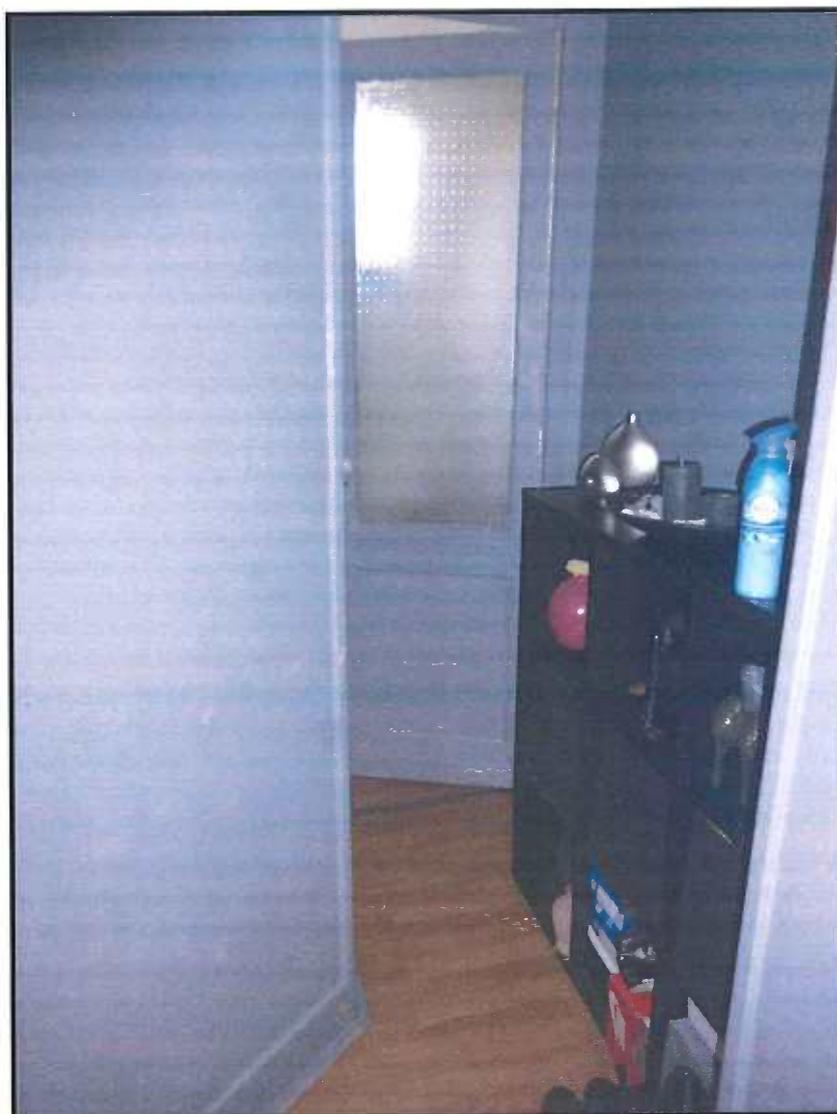


↳ Sol parquet.

↳ Murs et plafond peints.

Cette pièce est éclairée par un vitrage fixe et une double fenêtre pvc double vitrage.  
Équipements :

- Une chaudière de marque SAUNIER DUVAL.
- Un radiateur de chauffage central.
- Une baignoire encadrée et surmontée de rangs de carrelage.
- Un lavabo monté sur meuble.

**Dégagement**

- ↳ Sol parquet.
- ↳ Murs et plafond peints.

Ce dégagement dessert :

Wc



- ↳ Sol parquet.
- ↳ Murs carrelés en partie basse et peints en partie haute.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est éclairée par un velux avec double vitrage.  
A noter la présence de traces d'humidité en partie haute de ce velux.

Présence d'un wc avec chasse d'eau dorsale, lunette et abattant.

**Cuisine**

- ↪ Sol parquet.
- ↪ Murs et plafond peints.

Cette pièce est éclairée par une double porte-fenêtre pvc double vitrage.

Présence de placards et d'une cheminée décorative surmontée d'un miroir.



Équipements :

- Un meuble colonne.
- Un meuble bas.
- Des plaques chauffantes électriques.
- Un évier un bac un égouttoir.
- Une crédence carrelée.
- Un radiateur de chauffage central.

**Chambre**

↳ Sol parquet.

↳ Murs et plafond peints.

Cette pièce est éclairée par une double fenêtre pvc double vitrage, un vitrage fixe.

Présence d'une cheminée décorative surmontée d'un miroir et de part et d'autre, deux placards.

Un radiateur de chauffage central.

## Séjour



- ↳ Sol parquet.
- ↳ Murs peints.
- ↳ Plafond recouvert de dalles de polystyrène.

Cette pièce est éclairée par quatre vitrages fixes, deux fenêtres, une double fenêtre pvc double vitrage.

Présence de placards, d'un radiateur de chauffage central et d'une cheminée décorative surmontée de boiseries et miroir.

~~~~~  
 Cet immeuble est équipé d'une installation de chauffage individuel.  
 ~~~~~

### Syndic de copropriété

↳ Il m'est précisé qu'il s'agit d'un syndic bénévole, qui est l'une des copropriétaires dont l'adresse personnelle n'est pas connue, Madame MATTE Mélanie ([matte\\_mel@yahoo.fr](mailto:matte_mel@yahoo.fr))

### Occupation :

↳ L'appartement est occupé

## DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

### COÛT : QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES TTC

DROITS FIXES (A.444-3)	220,94	<b>Jérémie BIENAIMÉ</b> 
MAJORATION DUREE	75,00	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	303,61	
TVA 20,00 %	60,72	
TAXE FORFAITAIRE	14,89	
TOTAL	379,22	
DILIGENCES (Art.L444-1) HT	100,00	
TVA 20 %	20,00	
TOTAL TTC	499,22	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX  
 Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)